

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 03204

Numéro SIREN : 479 715 013

Nom ou dénomination : ELECTRONICS & POOL ACCESSORIES IMPORT

Ce dépôt a été enregistré le 17/01/2020 sous le numéro de dépôt B2020/001078

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
TOULOUSE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/001078**
n° de gestion : **2004B03204**
n° SIREN : **479 715 013 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 17/01/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

ELECTRONICS & POOL ACCESSORIES IMPORT - Société à responsabilité limitée
12 rue Aristide Berges 31270 Cugnaux -FRANCE-

date de clôture : 30/06/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



2374093

2374093

① BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SARL E.P.A.I		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 12 rue Aristide Berges		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 7 9 7 1 5 0 1 3 0 0 0 2 1			Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N, clos le. 30062019	N-1 30062018					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I) AA						
		Frais d'établissement * AB		AC				
		Frais de développement * CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	28 424	AG	28 424		1 856	
		Fonds commercial (1) AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM				
		Terrains AN		AO				
		Constructions AP		AP				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	440 428	AS	375 683	64 745	83 084	
		Autres immobilisations corporelles AT	116 463	AU	81 293	35 171	19 271	
		Immobilisations en cours AV		AW				
		Avances et acomptes AX		AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT			
			Autres participations CU		CV			
Créances rattachées à des participations BB			BC					
Autres titres immobilisés BD			BE					
Prêts BF			BG					
	Autres immobilisations financières * BH	26 300	BI		26 300	26 300		
TOTAL (II) BJ		611 615	BK	485 400	126 216	130 510		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM				
		En cours de production de biens BN		BO				
		En cours de production de services BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis BR		BS				
		Marchandises BT	1 724 932	BU		1 724 932	1 817 505	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	1 184	BW		1 184	42 438	
		Clients et comptes rattachés (3) * BX	2 586 142	BY		2 586 142	588 796	
		Autres créances (3) BZ	355 969	CA		355 969	255 277	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres ...) CD		CE				
Disponibilités CF		706 514	CG		706 514	588 540		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) * CH	38 311	CI		38 311	213 849		
	TOTAL (III) CJ	5 413 053	CK		5 413 053	3 506 405		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW							
	Primes de remboursement des obligations (V) CM							
	Écarts de conversion actif * (VI) CN	50 421			50 421	17 514		
TOTAL GENERAL (I à VI) CO		6 075 089	IA	485 400	5 589 690	3 654 430		
Renvois (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP	26 300	(3) Part à plus d'un an CR			
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2 BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL E.P.A.I		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 200 000)	DA	200 000	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	20 000	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	771 180	632 984
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	243 250	418 196
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 234 430	1 271 180
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		136 164
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		136 164
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 366 998	1 749 331
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		3 174
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	659 665	356 456
	Dettes fiscales et sociales	DY	234 850	123 160
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	72 633	14 964
Compte régulier	EB			
	TOTAL (IV)	EC	4 334 146	2 247 086
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED	21 114	
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	5 589 690	3 654 430
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 859 752	1 633 035
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 752 948	1 066 440	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3 **COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL E.P.A.I		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracomunitaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	7 703 124	FB		FC	7 703 124	7 761 589	
	Production vendue { biens* services* }	FD		FE		FF			
		FG	996	FH		FI	996		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	7 704 120	FK		FL	7 704 120	7 761 589	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	55 785	132 643	
	Autres produits (1) (11)					FQ	192	21	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	7 760 097	7 894 254
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	5 903 076	6 660 892	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	92 573	(727 381)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 050 495	798 736	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	16 959	24 657	
	Salaires et traitements *					FY	243 480	199 243	
	Charges sociales (10)					FZ	75 178	69 854	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	61 025	83 094
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		76 164	
Autres charges (12)					GE	27 215	8		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	7 470 001	7 185 268	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	290 096	708 986	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		505	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	20 382	158 011	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	20 382	158 516	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	48 701	40 359	
	Différences négatives de change					GS	13 637	229 745	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	62 338	270 104	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(41 956)	(111 588)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	248 141	597 398	

Désignation de l'entreprise SARL E.P.A.I			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	10	1 074
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	38 600	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	118 650	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	157 260	1 074
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	36 785	3 116
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	19 824	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	56 608	3 116
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	100 652	(2 042)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	105 542	177 160	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	7 937 739	8 053 843
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	7 694 489	7 635 647
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	243 250	418 196
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
			IG		
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP		
			HQ	6 120	4 507
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6b-)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC		
			RD		
	(9)	Dont transferts de charges	A1	11 455	132 643
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	130		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6				
	obligatoires A9				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		56 608	157 260		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 589 690** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **7 937 739** euros et un total **charges** de **7 694 489** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **243 250** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2018** et finit le **30/06/2019**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Des changements dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation ont été apportés.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels:

- Immobilisations décomposables: l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables: bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des bien non décomposés.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur prix d'achat. Les frais accessoires sont quant à eux déterminés via un coefficient d'approche (10%).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Les créances en devises et dette en devises ont été évaluées au taux de couverture moyen sur l'année, taux qui est déterminé en fonction des devises consommées.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les comptes bancaires en devises ont été évalués au taux de clôture de l'exercice.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Comptabilisation des résultats de changes:

L'entreprise applique le règlement ANC N°2015-05 sur les instruments de couverture et les opérations de couverture. Les principes de la comptabilité de couverture sont appliqués de façon obligatoire dès lors qu'une relation de couverture est identifiée en gestion et documentée. Les effets des instruments financiers utilisés par EPAI pour couvrir et gérer ses risques de change et de taux sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert. Cette adoption s'est traduite concrètement pour EPAI par :

- la reconnaissance d'une relation de couverture intégrale entre les achats de marchandises, les dettes financières et les instruments de couverture souscrits dans la même devise.
- le reclassement des résultats de couverture avec :

A compter du 01/07/2017, le résultat de la couverture est rattaché dans la même rubrique du compte de résultat que celui de l'élément couvert. Ainsi, le résultat de change est enregistré en résultat d'exploitation ou en résultat financier en fonction de la nature des opérations l'ayant généré.

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Comptabilisation, Présentation du CICE:

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option:
- D'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 Février 2013)

Le CICE sera utilisé pour faire de nouveaux investissements. Au titre de l'exercice clos au 30.06.2019, le CICE s'élève à 4 955€.

Litiges en cours:

Litige ASUTEC:

Au 30.06.2018, il existait un litige ASUTEC. Par jugement du 19/04/2019 ce jugement est clos.

Litige APF:

Au 30.06.2018, il existait litige APF. Ce litige est clos au 30.06.2019.

Litige AZENCO:

Au 30.06.2018, il existait un litige AZENCO. Cette affaire c'est clôturée au 31.10.2018.

Indemnités de fin de carrière:

Les indemnités de fin de carrière sont non significatives compte tenu de la jeunesse du personnel.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2019
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2019
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	28 424					28 424
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	28 424					28 424

CORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2019
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	410 217		30 211			440 428
	Instal., agencement, aménagement divers	58 736		19 590			78 326
	Matériel de transport	791		19 835		19 835	791
	Matériel de bureau, mobilier	30 428		6 918			37 347
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	500 172		76 553		19 835	556 891

FINANCIERES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2019
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	26 300					26 300
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	26 300					26 300

TOTAL	554 896		76 553		19 835	611 615
--------------	----------------	--	---------------	--	---------------	----------------

--	--	--	--	--	--	--

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	26 568	1 856		28 424
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	26 568	1 856		28 424
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	327 134	48 549		375 683
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	47 405	5 484		52 889
	Matériel de transport	492	169	11	650
	Matériel de bureau, mobilier	22 788	4 967		27 754
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	397 818	59 169	11	456 976	
TOTAL		424 386	61 025	11	485 400

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change	17 514		17 514	
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	118 650		118 650		
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	136 164		136 164	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	26 816		26 816	
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	26 816		26 816	
TOTAL GENERAL		162 980		162 980	
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				44 330	
				118 650	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/06/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	26 300	26 300	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 586 142	2 586 142	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	108	108	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	148 841	148 841	
	Taxes sur la valeur ajoutée	169 146	169 146	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	1 007	1 007	
	Débiteurs divers	36 867	36 867	
	Charges constatées d'avances	38 311	38 311	
TOTAL DES CREANCES		3 006 723	3 006 723	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	2 752 948	2 752 948		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	614 051	139 657	474 393	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	659 665	659 665		
	Personnel et comptes rattachés	20 028	20 028		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 683	18 683		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	189 361	189 361		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	6 778	6 778		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	72 633	72 633		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		4 334 146	3 859 752	474 393	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		68 841			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/06/2019

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2019

Total des Charges à payer		54 828
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		13 281
<i>Fournisseurs factures non parv.</i>	<i>13 281</i>	
Dettes fiscales et sociales		33 459
<i>Prov. congés payés</i>	<i>20 028</i>	
<i>Prov. charges sociales s/ cp</i>	<i>7 116</i>	
<i>Etat autres ch. à payer</i>	<i>6 315</i>	
Autres dettes		8 088
<i>AVOIRS A ETABLIR</i>	<i>8 088</i>	

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		30/06/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		500,00	400,0000	200 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		500,00	400,0000	200 000,00

--

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

	30/06/2019	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
Cadres & professions intellectuelles supérieures		1	
Professions intermédiaires			
Employés		7	
Ouvriers			
TOTAL		8	

--

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/06/2019

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus EFFETS ESCOMPTES		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)		
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

--

ELECTRONICS & POOL ACCESSORIES IMPORT
Société à responsabilité limitée
au capital de 200 000 euros
Siège social : 12 Rue Aristide Berges
31270 CUGNAUX
479 715 013 RCS TOULOUSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 DECEMBRE 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2019

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2019 s'élevant à 243 250,05 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	243 250,05 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 300,00 euros par part	150 000,00 euros
Le solde	93 250,05 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 864 430,08 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 30 décembre 2019.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une

imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 7 500,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 142 500,00 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2018 :

Assemblée générale du 28 décembre 2018
280 000,00 euros, soit 560,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 14 000,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 266 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2017 :

Assemblée générale du 22 décembre 2017
300 000,00 euros, soit 600,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 15 000,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 285 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2016 :

Assemblée générale du 23 décembre 2016
200 000,00 euros, soit 400,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 10 000,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 190 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 décembre 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



**ELECTRONICS & POOL ACCESSORIES
IMPORT**

12, rue Aristides Berges
31270 CUGNAUX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2019

ELECTRONICS & POOL ACCESSORIES IMPORT

Société à responsabilité limitée au Capital de 200 000 €

Siège social :

12, Rue Aristide Berges

31270 CUGNAUX

RCS TOULOUSE : 479 715 013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES

DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019

BGH EXPERTS & CONSEILS

Société de Commissariat aux Comptes

24, avenue Georges Brassens

31700 BLAGNAC

A l'assemblée générale de la société ***ELECTRONICS & POOL ACCESSORIES IMPORT***,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ***ELECTRONICS & POOL ACCESSORIES IMPORT*** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation de certaines opérations (Stocks, créances et dettes, disponibilités). Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Blagnac, le 9 décembre 2019

BGH EXPERTS & CONSEILS

représentée par

Jean Philippe JOVIADO
Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

ANNEXE - Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

JB

BGH EXPERTS & CONSEILS
SOCIÉTÉ DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
 24, Avenue Georges Brassens
 31700 BLAGNAC

Etat exprimé en euros

Bilan Actif

		30/06/2019			30/06/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	28 424	28 424		1 856
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	440 428	375 683	64 745	83 084
	Autres immobilisations corporelles	116 463	81 293	35 171	19 271
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	26 300		26 300	26 300	
	TOTAL (II)	611 615	485 400	126 216	130 510
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 724 932		1 724 932	1 817 505
	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 184		1 184	42 438
CREANCES (3)					
Créances clients et comptes rattachés	2 586 142		2 586 142	588 796	
Autres créances	355 969		355 969	255 277	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	706 514		706 514	588 540	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	38 311		38 311	213 849
	TOTAL (III)	5 413 053		5 413 053	3 506 405
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)	50 421		50 421	17 514	
TOTAL ACTIF (I à VI)		6 075 089	485 400	5 589 690	3 654 430
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				26 300	26 300
(3) dont créances à plus d'un an					

BGH EXPERTS & CONSEILS
SOCIÉTÉ DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
 24, Avenue Georges Brassens
 31700 BLAGNAC

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/06/2019

30/06/2018

		30/06/2019	30/06/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	200 000	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	20 000	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	771 180	632 984
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	243 250	418 196
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	1 234 430	1 271 180
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		136 164
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		136 164
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 366 998	1 749 331
	Emprunts et dettes financières divers		3 174
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	659 665	356 456
	Dettes fiscales et sociales	234 850	123 160
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	72 633	14 964	
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	4 334 146	2 247 086
	Ecarts de conversion passif	21 114	
	TOTAL PASSIF	5 589 690	3 654 430
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	243 250,05	418 196,11
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	3 859 752	1 633 035
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	2 752 948	1 066 440

BGH EXPERTS & CONSEILS
SOCIÉTÉ DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
 24, Avenue Georges Brassens
 31700 BLAGNAC

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/06/2019

30/06/2018

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	7 703 124		7 703 124	7 761 589
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	996		996	
	Montant net du chiffre d'affaires	7 704 120		7 704 120	7 761 589
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			55 785	132 643
	Autres produits			192	21
	Total des produits d'exploitation (1)			7 760 097	7 894 254
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			5 903 076	6 660 892
	Variation de stock			92 573	(727 381)
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			1 050 495	798 736
	Impôts, taxes et versements assimilés			16 959	24 657
	Salaires et traitements			243 480	199 243
	Charges sociales du personnel			75 178	69 854
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			61 025	83 094
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions				76 164	
Autres charges			27 215	8	
	Total des charges d'exploitation (2)			7 470 001	7 185 268
	RESULTAT D'EXPLOITATION			290 096	708 986

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/06/2019

30/06/2018

RES ULTAT D'EXPLOITATION		290 096	708 986
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		505
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	20 382	158 011
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	20 382	158 516
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	48 701	40 359
	Différences négatives de change	13 637	229 745
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	62 338	270 104
RES ULTAT FINANCIER		(41 956)	(111 588)
RES ULTAT COURANT AVANT IMPOTS		248 141	597 398
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	10	1 074
	Sur opérations en capital	38 600	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	118 650	
	Total des produits exceptionnels	157 260	1 074
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	36 785	3 116
	Sur opérations en capital	19 824	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	56 608	3 116
RES ULTAT EXCEPTIONNEL		100 652	(2 042)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		105 542	177 160
TOTAL DES PRODUITS		7 937 739	8 053 843
TOTAL DES CHARGES		7 694 489	7 635 647
RES ULTAT DE L'EXERCICE		243 250	418 196

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

BGH EXPERTS & CONSEILS
SOCIÉTÉ DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
24, Avenue Georges Brassens
31700 BLAGNAC

Sommaire

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

<i>Règles et méthodes comptables</i>	<i>1</i>
<i>Annexe libre</i>	<i>4</i>
<i>Immobilisations</i>	<i>5</i>
<i>Amortissements</i>	<i>6</i>
<i>Provisions</i>	<i>7</i>
<i>Créances et Dettes</i>	<i>8</i>
<i>Produits à recevoir</i>	<i>9</i>
<i>Charges à payer</i>	<i>10</i>
<i>Capital social</i>	<i>11</i>
<i>Effectif moyen</i>	<i>12</i>
<i>Engagements financiers donnés et reçus</i>	<i>13</i>

ANNEXE - Elément 1

BGH EXPERTS & CONSEILS
SOCIÉTÉ DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
24, Avenue Georges Brassens
31700 BLAGNAC

Etat exprimé en euros

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 5 589 690 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 7 937 739 euros et un total charges de 7 694 489 euros, dégageant ainsi un résultat de 243 250 euros.

L'exercice considéré débute le 01/07/2018 et finit le 30/06/2019.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Des changements dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation ont été apportés.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

GH EXPERTS & CONSEILS
SOCIÉTÉ DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
24, Avenue Georges Brassens
31700 BLAGNAC
Etat exprimé en euros

Règles et Méthodes Comptables

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels:

- Immobilisations décomposables: l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables: bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des bien non décomposés.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur prix d'achat. Les frais accessoires sont quant à eux déterminés via un coefficient d'approche (10%).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Les créances en devises et dette en devises ont été évaluées au taux de couverture moyen sur l'année, taux qui est déterminé en fonction des devises consommées.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les comptes bancaires en devises ont été évalués au taux de clôture de l'exercice.

ANNEXE- Elément 1

BGH EXPERTS & CONSEILS
SOCIÉTÉ DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
24, Avenue Georges Brassens
31700 BLAGNAC

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Comptabilisation des résultats de changes:

L'entreprise applique le règlement ANC N°2015-05 sur les instruments de couverture et les opérations de couverture. Les principes de la comptabilité de couverture sont appliqués de façon obligatoire dès lors qu'une relation de couverture est identifiée en gestion et documentée. Les effets des instruments financiers utilisés par EPAI pour couvrir et gérer ses risques de change et de taux sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert. Cette adoption s'est traduite concrètement pour EPAI par :

- la reconnaissance d'une relation de couverture intégrale entre les achats de marchandises, les dettes financières et les instruments de couverture souscrits dans la même devise.
- le reclassement des résultats de couverture avec :

A compter du 01/07/2017, le résultat de la couverture est rattaché dans la même rubrique du compte de résultat que celui de l'élément couvert. Ainsi, le résultat de change est enregistré en résultat d'exploitation ou en résultat financier en fonction de la nature des opérations l'ayant généré.

ANNEXE - Elément supplémentaire

BGH EXPERTS & CONSEILS
SOCIÉTÉ DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
24, Avenue Georges Brassens
31700 BLAGNAC

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Comptabilisation, Présentation du CICE:

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option:

- D'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 Février 2013)

Le CICE sera utilisé pour faire de nouveaux investissements. Au titre de l'exercice clos au 30.06.2019, le CICE s'élève à 4 955€.

Litiges en cours:

Litige ASUTEC:

Au 30.06.2018, il existait un litige ASUTEC. Par jugement du 19/04/2019 ce jugement est clos.

Litige APF:

Au 30.06.2018, il existait litige APF. Ce litige est clos au 30.06.2019.

Litige AZENCO:

Au 30.06.2018, il existait un litige AZENCO. Cette affaire c'est clôturée au 31.10.2018.

Indemnités de fin de carrière:

Les indemnités de fin de carrière sont non significatives compte tenu de la jeunesse du personnel.

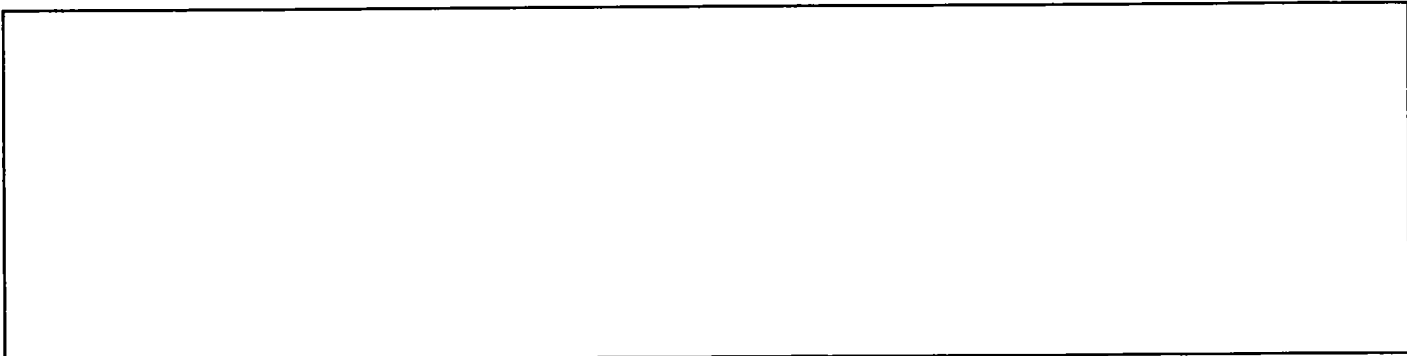
ANNEXE - Elément 2

BGH EXPERTS & CONSEILS
 SOCIÉTÉ DE
 COMMISSARIAT AUX COMPTES
 24, Avenue Georges Brassens
 31700 BLAGNAC

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2019
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	28 424					28 424
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	28 424					28 424
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	410 217		30 211			440 428
Instal., agencement, aménagement divers	58 736		19 590			78 326
Matériel de transport	791		19 835		19 835	791
Matériel de bureau, mobilier	30 428		6 918			37 347
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	500 172		76 553		19 835	556 891
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	26 300					26 300
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	26 300					26 300
TOTAL	554 896		76 553		19 835	611 615



ANNEXE - Elément 3

BGH EXPERTS & CONSEILS
SOCIÉTÉ DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
 24, Avenue Georges Brassens
 31700 BLAGNAC

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2019
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	26 568	1 856		28 424
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	26 568	1 856		28 424
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	327 134	48 549		375 683
Autres Instal., agencement, aménagement divers	47 405	5 484		52 889
Matériel de transport	492	169	11	650
Matériel de bureau, mobilier	22 788	4 967		27 754
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	397 818	59 169	11	456 976
TOTAL	424 386	61 025	11	485 400

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

BGN EXPERTS & CONSEILS
SOCIÉTÉ DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
 24, Avenue Georges Brassens
 31700 BLAGNAC

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2019
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change	17 514		17 514	
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	118 650		118 650		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		136 164		136 164	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	26 816		26 816	
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		26 816		26 816	
TOTAL GENERAL		162 980		162 980	
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 			44 330	
				118 650	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

BGH EXPERTS & CONSEILS
SOCIÉTÉ DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
24, Avenue Georges Brassens
31700 BLAGNAC

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/06/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	26 300		26 300
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 586 142	2 586 142	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	108	108	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	148 841	148 841	
	Taxes sur la valeur ajoutée	169 146	169 146	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	1 007	1 007	
	Débiteurs divers	36 867	36 867	
Charges constatées d'avances	38 311	38 311		
	TOTAL DES CREANCES	3 006 723	2 980 423	26 300
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	2 752 948	2 752 948		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	614 051	69 498	544 553	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	659 665	659 665		
	Personnel et comptes rattachés	20 028	20 028		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 683	18 683		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	189 361	189 361		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	6 778	6 778		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
Autres dettes	72 633	72 633			
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAL DES DETTES	4 334 146	3 789 593	544 553	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		68 841			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

BGH EXPERTS & CONSEILS
SOCIÉTÉ DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
24, Avenue Georges Brassens
31700 BLAGNAC

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/06/2019

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

ANNEXE - Elément 6.11

BGH EXPERTS & CONSEILS
SOCIÉTÉ DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
24, Avenue Georges Brassens
31700 BLAGNAC

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2019

Total des Charges à payer		54 828
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		13 281
<i>Fournisseurs factures non parv</i>	<i>13 281</i>	
Dettes fiscales et sociales		33 459
<i>Prov. congés payés</i>	<i>20 028</i>	
<i>Prov. charges sociales s/ cp</i>	<i>7 116</i>	
<i>Etat autres ch. à payer</i>	<i>6 315</i>	
Autres dettes		8 088
<i>AVOIRS A ETABLIR</i>	<i>8 088</i>	

ANNEXE - Elément 6.14

BGH EXPERTS & CONSEILS
SOCIÉTÉ DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
24, Avenue Georges Brassens
31700 BLAGNAC

Capital social

Etat exprimé en euros

	30/06/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	500,00	400,0000	200 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	500,00	400,0000	200 000,00

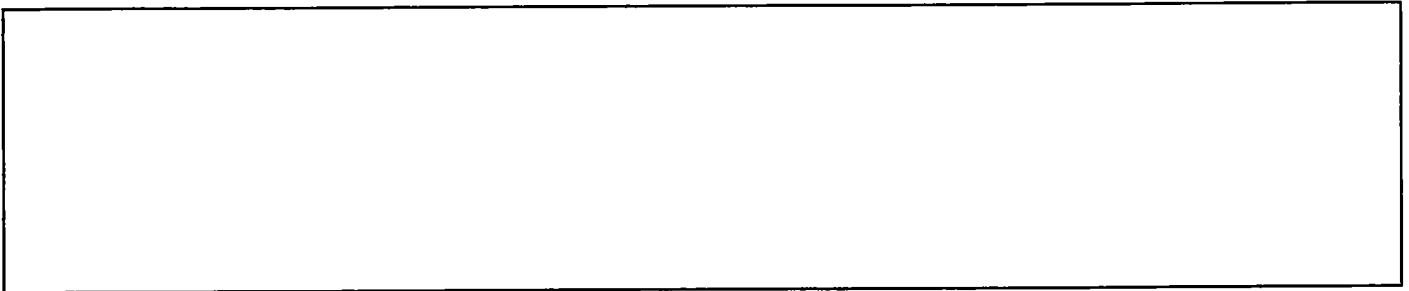
--

ANNEXE - Elément 13

BGH EXPERTS & CONSEILS
SOCIÉTÉ DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
24, Avenue Georges Brassens
31700 BLAGNAC

Effectif moyen

		30/06/2019	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		1	
	Professions intermédiaires			
	Employés		7	
	Ouvriers			
	TOTAL		8	



ANNEXE - Elément 8

BGH EXPERTS & CONSEILS
 SOCIÉTÉ DE
 COMMISSARIAT AUX COMPTES
 24, Avenue Georges Brassens
 31700 BLAGNAC

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/06/2019

	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus EFFETS ESCOMPTES	809 567	
	809 567	
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	809 567	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

--